

voquer de façon à répondre à la plaidoirie que pouvaient faire les représentants de ses intérêts aux Etats-Unis. Voilà, en résumé, ce qui a été fait. Je regrette de n'avoir pas appris qu'on se proposait de soulever cette question ce soir, car autrement, j'aurais préparé une déclaration plus complète et plus formelle. Non seulement c'est la protestation la plus énergique possible faite par le Canada et par ceux qui possèdent ces intérêts au Canada, mais c'est la protestation énergique d'un grand nombre d'intéressés aux Etats-Unis même. Cette question relève du secrétaire de la guerre.

Je puis dire que les représentants du Canada ont pris les devants, ce qui leur permettra de débattre plus tard cette question — si le secrétaire de la guerre accédait à cette requête, nos représentants auraient le droit de porter cette question à la commission mixte des eaux internationales à seule fin d'obtenir des renseignements plus complets et plus exacts sur cette question qui se trouverait enfin résolue. C'est là où en est rendue la question. Je crois qu'on a tenté tout ce qu'il était possible de faire pour protéger les intérêts du Canada, et que le ministère a pris grand souci en même temps de protéger les autres intérêts que j'ai mentionnés.

M. GRAHAM: M'est avis que la Chambre ne regrettera pas que mon honorable ami ait été pris par surprise, car il n'aurait pu nous fournir un meilleur résumé de la question s'il avait été averti il y a des semaines qu'on soulèverait ce débat. Le pays s'intéressera grandement à cette déclaration de l'honorable ministre de la Marine et des Pêcheries. En ce qui me concerne, je tiens à féliciter le ministre et le Gouvernement d'avoir pris les mesures promptes et efficaces qu'il a arrêtées; sur ce point-là, la population de tout le pays l'approuvera.

M. MURPHY: Quels intérêts M. Blackstock représentait-il à la conférence dont le ministre a parlé?

M. HAZEN: M. Blackstock se trouvait à Washington lorsque M. Kennedy et l'autre personne que j'ai mentionnée y arrivaient le 27 février. Il représentait certains intéressés dans l'exploitation de forces hydrauliques. J'oublie le nom de la compagnie, mais c'était celle dont M. Robert I. Fleming, de Toronto, est le président.

M. BENNETT (Simcoe): Il y a deux semaines environ, une délégation de la ville de Toronto et d'autres points de l'Ontario, venait rencontrer ici l'honorable premier ministre et d'autres membres du cabinet à propos du canal Welland et, incidemment, au cours de la discussion, vint sur le tapis la question de l'abaissement du niveau des eaux des Grand lacs. M. Sing, du ministère des travaux publics, établi à Toronto, affirma que les eaux de la baie Georgienne et du lac Huron avaient baissé

de trois pieds au cours de ces dix ou quinze dernières années. J'habite depuis un certain nombre d'années cette partie du pays et je crois que M. Sing ne dépassait pas la limite raisonnable en faisant pareille assertion.

M. Sing a fait une enquête sur toute cette question qu'il a étudiée dans ses moindres détails. Mais que cet abaissement des eaux soit dû à des causes naturelles, ou au fait que le gouvernement américain a dépensé d'énormes sommes d'argent près de Détroit dans le but de permettre aux navires du plus fort tonnage d'y pénétrer, c'est là ce qu'on ne peut dire avec certitude. Quoi qu'il en soit, certaines causes ont produit ce résultat, et le niveau des eaux des Grands lacs s'abaisse rapidement. M. Sing exprimait l'avis qu'on pourrait construire des digues à un point quelconque en amont de Sarnia, avec la coopération du gouvernement américain, ce qui permettrait de retenir l'eau durant les mois d'hiver pour la laisser s'échapper graduellement au cours de la saison d'été.

On énonçait une autre idée, celle de construire à ou près de Port-Colborne une digue semblable et l'on estimait que le résultat serait identique. Depuis qu'on a commencé à débattre la question dont j'ai parlé et qui se rattache à celle que j'ai déjà mentionnée, je crois que le ministre des Travaux publics et celui de la Marine et des Pêcheries devraient, au cours de l'été prochain, retenir les services d'un personnel d'ingénieurs, ou de certains hommes possédant les aptitudes requises, pour faire une enquête complète sur tout ce qui se rattache à cette question, de façon à ce qu'à la prochaine session du Parlement, ils soient en posture de nous soumettre un rapport de leurs études et de leurs observations. C'est une question très sérieuse que celle dont l'honorable ministre de la Marine et des Pêcheries a parlé aujourd'hui et elle intéresse grandement le Dominion tout entier. Au cours de ces dernières années on a dépensé des montants énormes d'argent à la suite de l'abaissement des eaux aux endroits que je viens d'indiquer, et l'on devrait agir avant longtemps en vue de remédier à cet état de choses. Je me permettrai de représenter au Gouvernement la nécessité qu'il y a pour lui de pourvoir à ce que, au cours de l'été prochain, certains fonctionnaires d'un des ministères de l'Etat, possédant les aptitudes requises, reçoive l'ordre de faire des levés complets et de conseiller certains plans, de façon à ce qu'à la prochaine session du Parlement nous puissions être en position de résoudre ce problème.

M. HAZEN: Je puis ajouter que la commission de conservation était également représentée à Washington par son secrétaire, M. James White, qui a soumis au